GREFFE TRIB[illegible]

24.NOV.1998

N° 8465

**PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS IMPRIMES - P.D.I.**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F. 1.000.000
SIEGE SOCIAL : 17 RUE ANTOINE BALARD - Z.I. DU VERT GALANT
95310 - SAINT OUEN L'AUMONE
RCS PONTOISE B 329 254 874

# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT,**
**LE 04 MAI,**
**A 10 HEURES,**

Les administrateurs de la **Société P.D.I.**, société anonyme au capital de 1 000 000 Francs, dont le siège social est sis 17 rue Antoine Balard à SAINT OUEN L'AUMONE (95310), immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PONTOISE sous le numéro B 329 254 874, se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

⇒ Monsieur **Gérard MAZIERES**, Président du Conseil,
⇒ Monsieur **Christian LARDENOIS**, Administrateur,
⇒ Société **GM & ASSOCIES**, Administrateur,
représentée par Madame Michelle MAZIERES,

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur **Gérard MAZIERES** préside la séance.

Le Conseil d'Administration, Monsieur le Président s'étant abstenu, donne acte au Président de la régularité de la convocation à la présente réunion et de la tenue de cette dernière.

Le Président informe les membres du Conseil d'administration de la démission de Monsieur **Gilles AGOSTINI** de son mandat de Directeur Général et ce à compter du 30 avril 1998.

Après en avoir délibérer, les membres du Conseil d'administration décident de ne pas remplacer ce dernier.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

**Le Président**

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT

**Un Administrateur**